

BOURSE RECHERCHE ET SOCIÉTÉ (doctorat)

Description du projet de recherche

Ethnographie des pratiques de régulation de la délinquance boursière

Ce descriptif présente d'une part le projet de recherche réalisé en collaboration avec l'Autorité des marchés financiers du Québec (AMF), la problématique, les objectifs, les contributions, le cadre théorique ainsi que la méthodologie employée. D'autre part, il expose les retombées pratiques du projet, les diverses communications et diffusions des résultats réalisées. Enfin, cette description soulève l'importante transférabilité des résultats et des contributions de cette recherche tant à différents domaines d'étude et qu'à d'autres milieux de pratique.

Problématique. Depuis la crise financière des *subprimes* en 2008, les délits financiers et particulièrement ceux réalisés sur les marchés boursiers occupent régulièrement la scène publique, allant de la couverture journalistique de scandales tels que l'affaire Madoff (≈2008), à l'imaginaire cinématographique dans le film *The Wolf of Wall Street* de Martin Scorsese (2013) ou dans l'adaptation oscarisée *The Big Short* d'Adam McKay (2015). Malgré qu'elle choque fréquemment l'opinion publique, la délinquance financière est un sujet historiquement marginal dans la production universitaire en criminologie et ses disciplines connexes (Lascoumes et Nagels, 2014). De plus, les études socio-criminologiques portent peu leur attention aux pratiques de régulation et de surveillance sur les marchés financiers. Williams (2012) métaphorise ce manque comme la *black box* de la réglementation des marchés et de la délinquance boursière (*i.e.* manipulations de marchés et délits d'initiés). Cette régulation a généralement été étudiée en termes de cas détectés sur les marchés, d'efficacité des pratiques, de résultats d'enquêtes, de poursuites judiciaires et de scandales médiatisés. Cette focale sur l'étude des « résultats » de la régulation ne permet pas de rendre compte du processus de surveillance, d'enquête et de poursuite effectué pour les obtenir. En outre, l'attention des services de police, des procédures criminelles et du système pénal demeure accaparée par les atteintes aux biens et aux personnes, alors que les délits boursiers restent la chasse gardée d'institutions administratives telles que l'Autorité des marchés financiers (AMF). Ces institutions spécialisées se situent en amont du traditionnel réseau « police-justice » et constituent un filtre puissant dans le traitement de cette délinquance. Elles bénéficient d'un pouvoir discrétionnaire quant à la manière de résoudre leurs dossiers, que cela soit à l'interne, à l'aide de ressources policières ou même par le biais de poursuites administratives. Elles ont de surcroît accès à des mécanismes de sanction qui sont loin de se résumer à la voie pénale (ex. amende, blocage de compte) (Lascoumes, 1996). La simple étude en fonction des résultats de procédures pénales n'éclaire donc pas les nuances au cœur des pratiques de régulation des marchés boursiers et des malversations financières.

Cette spécificité répressive révèle des enjeux et des tensions liées à la nature des délits boursiers mais aussi et davantage aux modes de fonctionnement déployés par les institutions afin de les réguler. D'une part, cette délinquance est caractérisée par trois éléments impactant la façon de lutter contre elle. Les organisations spécialisées en délinquance boursière opèrent et sont structurées en réseaux impliquant plusieurs acteurs (Morselli, 2009). Ces stratégies criminelles prennent place dans un espace financier international et transcendent aisément les frontières physiques représentant les limites des juridictions des régulateurs. Les acteurs boursiers jouissent d'une multitude d'outils technologiques facilitant les transactions rapides et volumineuses alourdissant ainsi la tâche des régulateurs financiers. D'autre part, la régulation boursière est structurée par un ensemble de tensions organisationnelles, de jeux entre les acteurs, de rapports de force spécifiques au fonctionnement de ces agences administratives *spécialisées*.

Contribution aux connaissances. Situé au croisement des travaux sur le *policing* (Brodeur, 2010) et la surveillance (Lyon, 2007) ainsi que de ceux sur le *white-collar crime* (Sutherland, 1983), la présente thèse a l'ambition d'ouvrir la *boîte noire* de la régulation boursière afin d'en approfondir les connaissances, et

ce en discussion avec la littérature antérieure. Outre son apport théorique significatif, cette recherche contribue empiriquement aux pratiques d'un milieu tel que l'AMF en s'intéressant ses mandats et ses problématiques. Ce projet fournit une compréhension fine des mobilisations différentielles du droit et des pouvoirs dont disposent ces institutions administratives spécialisées, ainsi qu'un éclairage sur leurs logiques de qualification des infractions, leurs interactions avec les acteurs régulés et leur coordination avec les autorités judiciaires. Cette thèse contribue donc aux travaux sur toutes agences de contrôle des transgressions aux règles (ex. services fiscaux) dont le fonctionnement demeure opaque et à tous partenaires de l'AMF (magistrats, polices, décideurs politiques, etc.) tant au Canada qu'à l'étranger.

Objectifs et question de recherche. Afin de contribuer aux connaissances, cette recherche vise à saisir quels sont les enjeux actuels des pratiques de régulation des délits boursiers dans l'espace financier. En analysant au plus près les processus de régulation de l'Autorité des marchés financiers (AMF) au Québec, cette thèse éclairera comment fonctionnent ces autorités régulatrices au prisme des rapports de force qui les structurent. Il s'agit de (1) comprendre comment ces autorités spécialisées perçoivent leurs pratiques en donnant un sens aux représentations des acteurs sur leur travail, puis de (2) connaître les pratiques de surveillance, d'enquêtes et de contrôle de régulateurs boursiers dans l'espace financier.

Méthodologie. La réflexion de ce projet de recherche est fondée sur un cadrage théorique visant à saisir les pratiques à lumière des dispositions sociales des acteurs et de celles des contextes dans lesquels ils inscrivent leurs actions (Lahire, 2012). Les acteurs de cette recherche sont les individus menés à travailler dans les dossiers de délits boursiers à l'AMF : les surveillants de marchés en charge de la détection des délits, les enquêteurs responsables de l'investigation, les avocats s'occupant de la judiciarisation des dossiers ainsi que les gestionnaires chargés des décisions organisationnelles. Pour répondre à cette exigence théorique et aux objectifs de recherche, une méthodologie s'appuyant sur l'enquête ethnographique est sélectionnée. D'une part, l'observation directe *in situ* des interactions et des pratiques est une méthode de choix pour relever les caractéristiques structurelles et contextuelles de la régulation boursière. D'autre part, les entretiens semi-directifs sont appropriés afin d'éclairer les perceptions et le patrimoine de dispositions et de compétences des acteurs de la régulation boursière. L'enquête prolongée combinant une présence sur le terrain de longue durée et des entretiens avec les acteurs de la régulation se présente donc comme l'outil idéal pour saisir ces rapports de forces ou ces tensions définissant les pratiques. Cette enquête ethnographique s'est soldée par des milliers d'heures d'observation *in situ* au sein de la Direction des enquêtes de manipulations de marchés et de délits d'initiés (à raison de 5 jours par semaine) de juin 2015 à juin 2016 et 15 entretiens semi-directifs (avec surveillants, enquêteurs, gestionnaires, avocats de l'AMF). Ces entretiens exploratoires seront complétés par une vingtaine supplémentaire d'ici la fin de la thèse.

Retombées. Outre l'apport théorique significatif de cette thèse sur la régulation boursière, cette recherche contribue empiriquement aux pratiques d'un milieu tel que l'AMF en s'intéressant directement à la mission, aux mandats et aux problématiques de cette autorité. En effet, ce projet de thèse vise à livrer un portrait des pratiques en matière de régulation boursière à l'intention de l'AMF et ses acteurs. Grâce au regard externe du chercheur, il s'agit de leur fournir une meilleure compréhension des enjeux auxquels ils sont confrontés régulièrement. Sous la forme d'une thèse de doctorat, ce projet offrira ultimement une étude des pratiques de l'AMF leur permettant d'identifier leurs problématiques et d'ajuster leurs pratiques au besoin. De plus, les retombées de ce projet offrent une visibilité aux milieux œuvrant dans la régulation financière, un domaine pratique souvent absent dans la littérature et la recherche académiques.

Concrètement, l'intérêt et la pertinence de cette recherche ont été confirmés lors de la diffusion des premiers résultats sous différents formats. Ils ont été présentés pour une première fois aux XVe et XVIe colloques de l'Association internationale des criminologues de langue française (AICLF) dans le cadre

d'ateliers sur les organismes de gestion des illégalismes de droit. L'excellente réception de ces communications a encouragé la rédaction d'un article sur le même sujet qui est en voie de publication (sous presse) dans la revue *Champ pénal*. La pertinence pratique de ce projet s'est davantage concrétisée lors de la publication (en attente) d'un chapitre de livre co-rédigé avec un enquêteur de l'AMF sur l'évolution des pratiques d'enquête de la manipulation boursière, dans le collectif de David Décary-Héту sur les *Délinquances et innovations*. D'autres analyses issues de ce projet de recherche ont aussi été présentées en anglais lors du *American Society of Criminology (ASC) meeting*, du *Law and Society association (LSA) annual meeting*, ou de l'*International Studies Association (ISA) annual convention*. La diversité des sujets au coeur de ces rencontres scientifiques démontre la capacité du projet à s'insérer au sein de divers champs de recherche au-delà de la criminologie tels que le droit, les sciences politiques ou les études en relations internationales.

De surcroît à la quantité de données colligées à l'AMF lors de l'enquête ethnographique, la richesse et la qualité des observations et des entretiens réalisés permettront d'explorer de nouveaux questionnements concernant la délinquance financière et la réaction sociale qui en découle. Au-delà de la régulation des délits boursiers, des sujets connexes peuvent être explorés, tels que le renseignement financier, la collaboration internationale et le *policing*. La présentation des pratiques de l'AMF en matière de renseignement financier suite aux révélations des *Panama Papers* lors d'une table ronde au *2016 ASC Meeting* démontre la polyvalence et la diversité des retombées de ce projet. En compagnie de chercheurs renommés, Amicelle, A., Favarel-Garrigues, G., Lafolla, V. A., Levi, M. et Reuter, P., cette table ronde vise à montrer comment les pratiques de certains organismes (AMF, CANAFE, police, etc.) ont ou non évolué suite aux révélations fiscales des *Panama Papers*. Le chapitre de livre rédigé en collaboration avec Amicelle, A. et Tanner, S. démontre la portée méthodologique de ce projet. En effet, l'ethnographie de la régulation boursière effectuée à l'AMF stimule des débats plus larges autour de la réalisation et des implications d'une enquête de terrain auprès d'institutions œuvrant plus largement dans le domaine de la sécurité ou du *policing*.

Ces travaux diversifiés soulèvent également l'ampleur des retombées de cette recherche pour des domaines et des milieux de pratiques autres que l'AMF et la régulation des marchés boursiers. En effet, les résultats de l'analyse de la gestion de la délinquance boursière peuvent aisément bénéficier à la gestion de la criminalité par d'autres organisations, qu'elles soient provinciales (p. ex. la gestion de la délinquance fiscale par Revenu Québec), fédérales (p. ex. la gestion du renseignement financier par CANAFE), transnationales (p. ex. la gestion de la criminalité transnationale par Interpol), étrangères (p. ex. les pratiques de régulation boursière de la *Securities Exchange Commission* aux États-Unis) ou même privées (p. ex. la lutte anti-blanchiment mise en place par les banques). Premièrement, les développements de cette recherche sont transférables méthodologiquement grâce à l'utilisation de l'enquête ethnographique de longue durée au sein d'une organisation identifiée comme étant fermée au regard des chercheurs. Deuxièmement, l'étude des pratiques en accordant de l'importance tant aux dispositions des acteurs qu'aux contextes dans lesquels ils agissent est un apport théorique aussi transférable (Lahire, 2012). Dernièrement, la contribution empirique de cette recherche offre aussi une compréhension des pratiques observées au sein de multiple milieux. En effet, le portrait de la régulation boursière de cette recherche informera et éclairera d'autres praticiens menés à travailler de près ou de loin dans ce domaine d'activités.

Au-delà de la contribution concernant l'avancement des connaissances sur la régulation de la délinquance boursière en criminologie, cette recherche a des retombées concrètes sur les pratiques de l'Autorité des marchés financiers ainsi que pour une myriade de praticiens de divers milieux. Ce projet contribue d'une part aux connaissances scientifiques et à la recherche académique et d'autre part à la compréhension de certaines pratiques sociétales.